



Hommage
bénévolat-Québec
Sixième édition
2008



« C'était tôt au printemps,
Les fées-insectes avaient envahi le ciel... »
Addaline

« Ici voyagent les voyelles de la différence »
Dion, Henriette (septembre 2006).

« Ensemble, nos mains touchent l'éternité d'une souche oubliée »
Dion, Henriette (septembre 2007)

« Le lys s'y mire ainsi que l'azur plein d'oiseaux,
comme pour y chercher une image qui flotte. »
Nelligan, Emile (Le Lac)



Un Enfant parmi Nousôtes

RÉSUMÉ

L'Intérêt de ce Mémoire réside dans le fait que, parmi le Membership, plusieurs Membres partagent des « Conditions d'Adoption et d'Autorité parentale » ; des Conditions susceptibles d'alimenter la présente Commission des Institutions moins à travers l'Histoire-Mémoire qu'en relation avec l'Enfance Adoptée ainsi que l'Autorité parentale !

Ce Mémoire Raconte l'Histoire (actuelle) d'une jeune Maman en Quête de ses Deux Bambinos qui ont été, pour des Motifs particuliers, confiés aux Autorités de la DPJ ce, sous Ordonnance de la Cours !*

Tout en observant ce que la DPJ lui demande de Réaliser et compte tenu des Progrès salués de part et d'autre (depuis plus d'un an), cette Maman risque de perdre ou de voir ses deux Bambinos être placés dans une Famille d'Accueil jusqu'à leur majorité. Entre-temps, il est possible qu'une Demande d'Adoption soit soumise par la Présente Famille d'Accueil ou selon la Demande des Enfants (temps requis ou prescrit par la Loi).

Parle-t-on, ici, d'une Histoire de « Rapt d'Enfant Légal » ?

De cette Histoire d'une Maman en Quête de ses Deux Bambinos, ce Mémoire appellera quelques Pistes d'Action et de Recommandation susceptibles d'Inviter la Commission à Revisiter-Relire les Mandats de la DPJ et du Tribunal de la Jeunesse, histoire de les Inspirer-Éveiller à une Mentalité-Culture AUTRES; une Culture-Mentalité qui tiendraient Compte de la Vie Actuelle et à venir !

Un Enfant parmi Nousôtes ?

** : Cette Maman est réputée de « lenteur intellectuelle » et aidée-soutenue dans ses Démarches tant Légales que Sociales par le Mouvement des Personnes D'Abord de Drummondville (20 Ans Déjà !).*

UN ORGANISME DE



Centralide

MOUVEMENT DES PERSONNES D'ABORD DE DRUMMONDVILLE

255, rue Brock, local 433, Drummondville, Québec J2C 1M5 Tél.: 819-478-3899 Télécopie: 819-478-7533

Internet: <http://www.mpda-drummond.qc.ca> courriel : mpda@mpda-drummond.qc.ca



QUÉBEC



**Hommage
bénévolat-Québec**
Sixième édition
2003



« C'était tôt au printemps,
Les fées-insectes avaient envahi le ciel... »
Addaline

« Ici voyagent les voyelles de la différence »
Dion, Henriette (septembre 2006).

« Ensemble, nos mains touchent l'éternité d'une souche oubliée »
Dion, Henriette (septembre 2007)

« Le lys s'y mire ainsi que l'azur plein d'oiseaux,
comme pour y chercher une image qui flotte. »
Nelligan, Émile (Le Lac)



Un Enfant parmi Nousôtes

**Mémoire Présenté à la
Commission des Institutions
Sur**

**Avant-projet de loi intitulé *Loi modifiant le Code civil et d'autres
dispositions législatives en matière d'adoption et d'autorité parentale***

Par le

Mouvement des Personnes D'Abord de Drummondville

Octobre-Novembre 2009

UN ORGANISME DE



MOUVEMENT DES PERSONNES D'ABORD DE DRUMMONDVILLE
255, rue Brock, local 433, Drummondville, Québec J2C 1M5 Tél.: 819-478-3899 Télécopie: 819-478-7533
Internet: <http://www.mpda-drummond.qc.ca> courriel : mpda@mpda-drummond.qc.ca





Hommage
bénévolat-Québec
Sixième édition
2003



« C'était tôt au printemps,
Les fées-insectes avaient envahi le ciel... »
Addaline

« Ici voyagent les voyelles de la différence »
Dion, Henriette (septembre 2006).

« Ensemble, nos mains touchent l'éternité d'une souche oubliée »
Dion, Henriette (septembre 2007)

« Le lys s'y mire ainsi que l'azur plein d'oiseaux,
comme pour y chercher une image qui flotte. »
Nelligan, Émile (Le Lac)

Un Enfant parmi Nousôtes

Mémoire

Le Mouvement des Personnes D'Abord de Drummondville, une Ressource sociocommunitaire régionale d'Entraide, de Promotion et Défense des besoins, intérêt et droits en « Déficience intellectuelle », est Heureux de Déposer et Présenter ce Mémoire intitulé « Un Enfant parmi Nousôtes » ; Mémoire susceptible d'Intéresser la Présente Commission des Institutions sur l'Avant-projet de loi sur la Loi Modifiant d'Autres Lois en rapport avec l'Adoption et l'Autorité Parentale !

L'Intérêt de ce Mémoire réside dans le fait que, parmi le Membership, plusieurs Membres partagent des « Conditions d'Adoption et d'Autorité parentale » ; des Conditions susceptibles d'alimenter la présente Commission des Institutions moins à travers l'Histoire-Mémoire qu'en relation avec l'Enfance Adoptée ainsi que l'Autorité Parentale !*

Bon Mémoire !

Présentation

*Ce Mémoire Raconte l'Histoire (actuelle) d'une jeune Maman** en Quête de ses Deux Bambinos qui ont été, pour des Motifs particuliers, confiés aux Autorités de la DPJ ce, sous Ordonnance de la Cour (Chambre de la Jeunesse) !*

Tout en observant ce que la DPJ lui demande de Réaliser, et compte tenu des Progrès salués de part et d'autre (depuis plus d'un an), cette Maman risque de perdre ou de voir ses deux Bambinos être placés dans une Famille d'Accueil jusqu'à leur majorité. Entre-temps, il est possible qu'une Demande d'Adoption soit soumise par la Présente Famille d'Accueil ou selon la Demande des Enfants (temps requis ou prescrit par la Loi).

De cette Situation, que poser comme Questionnement ?

Parle-t-on, ici, d'une Histoire de « Rapt d'Enfant Légal » ?

Autre Chose ?

De cette Histoire d'une Maman en Quête de ses Deux Bambinos, ce Mémoire appellera quelques Pistes d'Action et de Recommandation susceptibles d'Inviter la Commission à Revisiter-Relire les Mandats de la DPJ et de la Chambre de la

Jeunesse, histoire de les Inspirer-Éveiller à une Mentalité-Culture AUTRES; une Culture-Mentalité qui tiendraient Compte de la Vie Actuelle et à venir !

Un Enfant parmi Nousôtes ?

Une Maman en Quête de ses Deux Bambinos

Il était une Fois une Maman vivant, avant la Rupture, avec le Papa de ses Deux Bambinos. Papa et Maman aimaient Fêter avec beaucoup de Monde, et Consommer quelques Produits illicites.

Soudainement, Maman et Papa, se rechicanant de nouveau, décident de Se Rupturer ce, sans Appel.

Pendant cette « Rupture », Maman gardait les Bambinos, avait cessé de consommer de force, et Papa, Ailleurs.

Quelques mois plus-tard, Papa revient à la Maison pour épier et dénoncer à la DPJ des Problèmes de Confiance-Négligence .

Une première Dame vient, au nom de la DPJ, superviser Maman dans l'Éducatons des Bambinos qui, eux, étaient toujours à la Maison.

Quelque-temps, une Autre Madame, tjrs de la DPJ, qui entre et remplace la Première.

Une fois installée au Dossier, Elle va comme Modifier la « Donne » du tout au tout ce, en déposant une Requête à la Chambre de la Jeunesse en Matières de Placement à long terme et d'Autorité parentale; une Requête qui a été Accueillie favorablement par la Cour !

De plus, cette Requête demandait que la Maman passe un Test en Psychologie ce, afin de savoir si Maman pourrait ou peut Aider à l'Éducation de ses Bambinos ainsi que d'Autres Activités qu'autoriserait une Ordonnance de Cour !

Entre-temps, cette Madame s'est permise, sans Autorisation de l'Intimée, de consulter le Dossier Antérieur, provenant d'un CLSC. De cette Consultation, Elle Découvre que Maman serait atteinte de « Lenteur Intellectuelle » ainsi qu'une Longue Période de Placement en Famille.

De cette « Découverte », le Doute s'est Installé, et de Nouvelles Conditions bonifiées, rendant plus difficile pour la Maman de Récupérer ses Deux bambinos ; des Conditions visant à Régler des Problèmes en lien avec des Questions de Négligence et d'Éducation !

Une Fois la Décision de la Cour favorable à la Requête, la Maman s'est effectuée à AGIR en conséquence ce, dans la mesure de son talent.

*Tout en observant*** ce que la DPJ lui demande de Réaliser, et compte tenu des Progrès salués de part et d'autre (depuis plus d'un an), cette Maman risque de perdre ou de voir ses deux Bambinos être placés dans une Famille d'Accueil jusqu'à leur majorité. Entre-temps, il est possible qu'une Demande d'Adoption soit soumise par la Présente Famille d'Accueil ou selon la Demande des Enfants (temps requis ou prescrit par la Loi).*

De ce qui précède, une Nouvelle Requête de la DPJ s'est rendue à la Cour ; en plus des autres Points qui ont été RECONDUITS, cette Requête ajoutait le « Retrait de l'Autorité parentale » de la Maman ce, moyennant son Transfert au Papa qui, possédant une Évaluation psychologique « risquée » et continuant la Consommation de Produits Illicites, va Prendre la relève de Maman !

*13 octobre 2009 : Audience de Cour ! La Cours du Québec, de sa Chambre de la Jeunesse****, donne Raison à la DPJ : Pour des Motifs « OBSCURS » ou « DISCUTABLES » (devant Aucune Preuve), la Maman se voit Retirer son Autorité Parentale et Confirmer le Placement à long terme de ses Deux Bambinos ainsi que les Conditions de Visite similaires au précédent Jugement !*

À sa Sortie de Cour, Maman, pleurant à chaudes larmes, se demande Pourquoi cette Décision Difficile à prendre lui Arrive, et Comment se sortir de cette Situation qu'Elle n'arrive plus à Comprendre !

« Un Enfant parmi Nousôtes » ?

De cette Histoire d'une Maman en Quête de ses Deux Bambinos, que Retenir-Souhaiter ?

Que Retenir-Souhaiter ?

Que Retenir ?

De cette Histoire, que Retenir ?

Deux-Trois Idées :

1 Bien que la DPJ reconnaît des « Motifs de Sécurité » pour les Bambinos des Premières Demandes d'Aide de la part de Maman ce, devant l'Attitude Agressive de Papa, l'Ajout de Motifs en lien avec la « Monde de la Négligence » a comme Renverser la Première « Donne » ainsi que l'Attitude de la DPJ envers la Maman, notamment au Niveau des Conditions de Réalisations Souhaitées de Part et d'Autre : Passation de Tests de Psychologie permettant d'Évaluer les Compétences de la Maman relatives tant à l'Éducation de ses Deux Bambinos qu'envers Elle-même (Démarche Scolaire, Emploi, Cours sur l'Enfance...).

Pendant la Première « Donne », Maman vivait avec ses Deux Bambinos, en Appartement, et que, depuis la Deuxième, Maman devient, soudainement, Incapable (Cause : Négligence), et la Requête du Placement de ses Deux Bambinos est favorablement accueillie par la Chambre de la Jeunesse !

De ce qui précède, le fait de Modifier la « Donne » (Passage « souterrain » de Motifs : de Sécurité à Négligence), semble comme Avoir-Amener les Autorités Compétentes vers Autre Chose de ce qui a été demandé ou souhaité à l'Origine.

De la Maman et des Bambinos, vers un Non Retour ?

2 Bien que la DPJ semble comme sans cesse miser sur cette « Donne », les Questions entourant le Domaine de la « lenteur intellectuelle » semblent l'Alimenter, l'Inspirer ... de ses Élans Nouveaux.

De son Côté, et de la Fin des Audiences (Celles du 13 octobre 2009), la Maman pose cette Terrible Triple-Question :

« Pourquoi est-ce si compliqué le Retour à la Maison de mes Bambinos, Moi qui les avait avant, avant XZ ... ? »

« Que se passe-t-il envers moi ? »

« Ma « Lenteur Intellectuelle » joue-t-Elle un Rôle dans leur Manière de parler de Moi aux Audiences ? »

3 Bien que la DPJ base son Domaine de l'Intervention conformément à la Loi qui La Gère-Régit, et que des Mécanismes de Révision sont prévus, Comment Réagir devant quelque Chose qui Ressemblerait à du « Rapt d'Enfants Légal » ?

Réagir sur les Mentalités-Cultures de la DPJ, des DPJ au Québec ?

« Un Enfant parmi Nousôtes » ?

De cette Histoire, que Souhaiter ?

De cette Histoire, que Souhaiter ?

De tous les Souhaits Possibles, il est et demeure Important que :

- la Magistrature s'Humanise, notamment dont les Jugements Portent sur le Placement des Enfants, le Retrait d'Autorité Parentale, et dont les Personnes Visées sont ou seraient des Personnes Réputées de « Lenteur Intellectuelle » (« Déficiência Légère ») et; qu'en s'Humanisant, Elle Autorise un Parcours Alternatif à la Judiciarisation (Services d'Entraide-d'Aide de la Communauté...) !

- la DPJ Révise sa « Mentalité-Culture » vis-à-vis sa « Clientèle » et son « Entourage Professionnel », une « Clientèle » étant ou demeurant d'Éternelles « Victimes » d'un Système Encombrant ou Complaisant, notamment en « DI-TED » !

- le Législateur prévoit, aux Instances Impliquées, une Formation en « DI-TED » ainsi qu'une Première Ébauche d'une Politique de Reconnaissance de Compétences en matières de Gardiennage, d'Éducation liés à l'Enfance, l'Adolescence, de Personnes Réputées « lentes intellectuellement » !

- « Un Enfant parmi Nousôtes » ?

De l'Avant-Projet de Loi, Quelques Souhaits

De l'Avant-Projet de Loi sur la Loi de l'Adoption et de l'Autorité parentale, ces Quelques Souhaits :

Que, si Autrement Adopté, que ce Projet Avant-Projet de loi reconnaisse :

- Des Mécanismes de Révision ou de Retrait Volontaire sans effet dissuasif ni punitif, notamment aux Chapitres de l'Adoption et de l'Autorité Parentale ;

- Le Maintient Initial et Sans Rupture, même si contestées, des Affiliations de Liens d'Origines (Liens dits : « Biologiques ») d'Autres Liens, tjrs possibles (Liens dits « Socio-Biologiques ») ;

- Le Retrait ou le Sursis des Amendes Attribuables aux Personnes (tant de l'Enfance que de l'Autorité Parentale) en Quêtes de leurs ORIGINES ce, en favorisant d'Autres Mesures dites Mesures Alternatives ou plus Proches des Personnes Concernées ;

- Un Parcours Alternatif à la Judiciarisation des Personnes Réputées de « Lenteur Intellectuelle » ce, conformément aux paramètres de l'Article 10 de la Charte des Droits et Libertés de la Personne, de la Jeunesse (Exemple : Protocoles de Déjudiciarisation) ainsi qu'à la Politique-« Clientèle » du Ministère de la Santé et des Services sociaux (2001, 2001r) !

De ce qui précède, que Recommander ?

De ce qui précède, que Recommander ?

Plaise aux Autorités de la Présente Commission de, moyennant l'Accueil ou l'Adoption Honorables de cet Avant-Projet ;

1 Revoir les Activités (Mentalité-Culture) des DPJ ainsi que de la Magistrature ce, en matières d'Adoption et d'Autorité Parentale;

2 Prévoir des Mesures-Ressources Alternatives à la Judiciarisation de Causes relevant de la « DI-TED » ce, afin d'Éviter tout Parcours Judiciaire Inutile ;

3 Retirer les « Amendes » !

Pour ne pas Conclure

« Un Enfant parmi Nousôtes » vient de naître mais Il ou Elle se trouve en Difficulté de Vie ;

« Un Enfant parmi Nousôtes » vient de Bouger et de faire-Bouger ben du Monde Autour de Lui-Elle ;

« Un Enfant parmi Nousôtes » veut et peut Naître-Bouger comme toutes ces Grandes-Personnes qui l'aiment, l'Entourent, la-le Convoitent ;

« Un Enfant parmi Nousôtes » pour Naître ! Pour Bouger ! parmi le Monde d'Aujourd'hui, de Demain !

« Un Enfant parmi Nousôtes » ?

Bien sûr que ... OuiIIIIII !

Notes et Références

** : De ce Membership, il se présente des Personnes en lien avec l'Enfance de Duplessis-Léger (Décrets 1153-2001 et 1198-2006); de Familles d'Accueil ; de situations X en lien avec le Monde de l'Adoption ou de l'Autorité parentale.*

De ce Membership, plusieurs, aimant connaître leur Origine, du moins leur Nom d'Origine, tombent à NUE devant des « Questions de Confidentialité » ... et, laissent Aller L'Histoire-Mémoire qui les ont vuEs Naître et Se Développer.

De ce qui précède, et compte tenu de ce qui se passe, il conviendrait que la Présente Commission étudie, analyse et propose une façon-manière Autre de Gérer ou d'Assoire et d'Humaniser les Biens et Services tout autant de la DPJ que de la Chambre de la Jeunesse ce, en matières d'Activités en lien avec l'Adoption et l'Autorité Parentale.

Établir une Commission d'Enquête Permanente sur les Activités d'Adoption et d'Autorité Parentale du Québec ; des Activités impliquant la DPJ et la Chambre de la Jeunesse ?

*** : Cette Maman est réputée de « lenteur intellectuelle »****, et est aidée-soutenue dans ses Démarches tant Légales que Sociales par le Mouvement des Personnes D'Abord de Drummondville (20 Ans Déjà !).*

**** : Faisant suite aux Exigences de la DPJ, la Maman va chercher de l'Aide (suivi en « di », et Support psychologique), une Demande-d'Aide refusée et par le CRDITED et par le CLSC !*

***** : Chambre présidée par l'Honorable Juge Guy Lecompte qui, ce Dernier, a accueilli un Blâme Sévère de la Cour Supérieure ce ou vers le 11 janvier 2008, notamment en rapport avec des Questions d'Autorité Parente et de Placements de Bambinos en Famille d'Accueil !*

([http://www.sosquebec.com/images/Corruption%20Judiciaire%20DPJ%20Montreal %20Trois%20juges%20bl%E2m%E9s.pdf](http://www.sosquebec.com/images/Corruption%20Judiciaire%20DPJ%20Montreal%20Trois%20juges%20bl%E2m%E9s.pdf))

****** : Sur la « Lenteur Intellectuelle » :*

(http://www.agefiph.fr/upload/files/1192634702_fiche%20th%C3%A9matique%20PEPH%20D%C3%A9ficiency%20intellectuelle.pdf)

(http://www.santemonteregie.qc.ca/depot/document/311/dc_dited.pdf;jsessionid=549EA02A522130AD750F9CD6AEC53848)

Remerciements

Le Mouvement tien à Saluer et Remercier toutes ces Personnes qui, de la Communauté (Parents-Partenaires,), du Mouvement (Membres et Personnes-Ressources), ont inspiré ce Mémoire ; de remercier et saluer la Maman de ce Mémoire !

De Saluer et Remercier M René Lauzière, Personne-Ressource à la Gestion, pour son Aide Technique à la Réalisation de ce Mémoire (Entre-Nous) !

Autorisation de Citation

Ce Mémoire est Autorisé de Citation Partielle ou Complète si Source Mentionnée !

Source

MPD'A Drummondville, Un Enfant parmi Nousôtes, MPD'A Dr'ville, Drummondville-Québec, Octobre-Novembre 2009, 6 p.

UN ORGANISME DE



MOUVEMENT DES PERSONNES D'ABORD DE DRUMMONDVILLE

255, rue Brock, local 433, Drummondville, Québec J2C 1M5 Tél.: 819-478-3899 Télécopie: 819-478-7533

Internet: <http://www.mpda-drummond.qc.ca> courriel : mpda@mpda-drummond.qc.ca





Hommage
bénévolat-Québec
Sixième édition
2003



« C'était tôt au printemps,
Les fées-insectes avaient envahi le ciel... »
Addaline

« Ici voyagent les voyelles de la différence »
Dion, Henriette (septembre 2006).

« Ensemble, nos mains touchent l'éternité d'une souche oubliée »
Dion, Henriette (septembre 2007)

« Le lys s'y mire ainsi que l'azur plein d'oiseaux,
comme pour y chercher une image qui flotte. »
Nelligan, Émile (Le Lac)



Un Enfant parmi Nousôtes

Présentation (a)

Membres Honorables,

Il nous fait plaisir, au Nom du Mouvement des Personnes D'Abord de Drummondville, une Ressource socio-communautaire régionale d'Entraide, de Promotion et de Défense des Besoins, Intérêts et Droits en « Déficience Intellectuelle », de Nous Présenter et Dire quelques Mots sur Notre Mémoire qui, ce Dernier, vous a été acheminé en Octobre-Novembre 2009.

Deux-Trois Mots

L'Intérêt de ce Mémoire réside dans le fait que, parmi le Membership du Mouvement, plusieurs Membres partagent des « Conditions d'Adoption et d'Autorité parentale » ; des Conditions susceptibles d'alimenter la présente Commission des Institutions moins à travers l'Histoire-Mémoire qu'en relation avec l'Enfance Adoptée ainsi que l'Autorité parentale !

Ce Mémoire Raconte l'Histoire (actuelle) d'une jeune Maman* en Quête de ses Deux Enfants qui ont été, pour des Motifs particuliers, confiés aux Autorités de la DPJ ce, sous Ordonnance de la Cours !

Tout en observant ce que la DPJ lui demande de Réaliser et compte tenu des Progrès salués de part et d'autre (depuis plus d'un an), cette Maman risque de perdre ou de voir ses deux Bambinos être placés dans une Famille d'Accueil jusqu'à leur majorité. Entre-temps, il est possible qu'une Demande d'Adoption soit soumise par la Présente Famille d'Accueil ou selon la Demande des Enfants (temps requis ou prescrit par la Loi).

(Parle-t-on, ici, d'une Histoire de « Rapt d'Enfant Légal » ?)

De cette Histoire, ce Mémoire appelle quelques Pistes d'Action et de Recommandation susceptibles d'Inviter la Commission à Revisiter-Relire les Mandats de la DPJ et du Tribunal de la Jeunesse, et de les Inspirer-Éveiller à une Mentalité-Culture AUTRES; une Culture-Mentalité qui tiendraient Compte de la Vie Actuelle et à venir en matières de Parentalité et de Responsabilité Conséquentes, notamment chez les Personnes en situation de « Lenteur ou de Déficience Intellectuelle » !

*Bien qu'il existe différentes Avenues-Mécanismes d'Entraide et de Collaboration Sociale** (Politique-« Clientèle » « DI-TED » / MSSS-2001, et « À Part Égale II » / OPHQ-2009) destinées aux Personnes et Communautés concernées ou attirées, il semble que, de cette Histoire, il soit comme Difficile, Toujours et Encore, à Ces dites Personnes d' « Être Parent » * (de Pratiquer la Parentalité), et, aux dites Communautés de Faire œuvres d'Accueil et de Soutien Conséquents, Réciproques, Mutuels ce, tant au Québec qu'Ailleurs et Autrement dans le Monde !*

Compte tenu de ce qui précède, un Questionnement et quelques Souhaits de Réussite :

Questionnement

Est-il possible que des Personnes en situation de « Déficience-Lenteur Intellectuelles » soient en mesures d'Être Parent et d'Accéder-Pratiquer la Parentalité ce, moyennant l'Utilisation de Mesures de Soutien appropriée et hors Judiciarisation ?

La Nation du Québec est-Elle disponible à aider à relever ce Défi-Enjeux de la Parentalité chez les Personnes concernées, des Personnes d'Abord Citoyennes ?

Le Monde des Services sociaux, des Services spécialisés (CRDI-TED, CLSC, DPJ, Chambre de la Jeunesse, Organismes Communautaires) se montre-t-Il favorable d'Ouverture et de Maintien d'Aide appropriés et volontaires ?

Souhaits de Réussite

De ce qui précède et compte tenu du Mémoire, le Mouvement demande à la Commission des Institutions qu'Elle envisage ces quelques Souhaits que Voici :

Qu'il plaise à la Commission d'envisager des Pistes de Réussite susceptibles

A d'Alimenter un Débat Public sur des Questions d'Adoption et de Parentalité en « Déficience-Lenteur Intellectuelle » ;

B d'Aider à Assurer (dans la mesure du possible) un Parcours d'Aide à la Parentalité chez les Personnes Concernées ;

C de Revisiter la Mentalité-Culture des DPJ, de la Chambre de la Jeunesse ainsi que des Communautés Accueillantes disponibles ;

D de Suggérer le Développement de Services d'Aide Alternatifs à la Judiciarisation, notamment en « Di-TED » !

E de tenir compte de L'Ensemble des Pistes ou Souhaits de Réussite et Recommandations du présent Mémoire !

Pour ne pas Conclure

« Un Enfant parmi Nousôtes » vient de Naître mais Il-Elle se trouve en Difficulté de ;

« Un Enfant parmi Nousôtes » vient de Bouger et de faire-Bouger ben du Monde Autour-de ;

« Un Enfant parmi Nousôtes » veut et peut Naître-Bouger comme toutes Ces Grandes-Personnes qui l'Aiment, l'Entourent, la-le Convoient ;

« Un Enfant parmi Nousôtes » pour Naître ! pour Bouger ! ce, parmi le Monde d'Aujourd'hui, de Demain !

« Un Enfant parmi Nousôtes » ?

Bien sûr que ... V Ouiiiiiiii !

* : Cette Maman est réputée de « lenteur intellectuelle » et est aidée-soutenue dans ses Démarches tant Légales que Sociales par le Mouvement des Personnes D'Abord de Drummondville (20 Ans Déjà !).

** : Références Utiles pour La Commissions des Institutions

Politique « Clientèle » (« DI-TED »)

De l'Intégration à la Participation sociale

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2001/01-840-02.pdf>

À part égale II

http://www.ophq.gouv.qc.ca/office/part_egale.htm

<http://www.ophq.gouv.qc.ca/office/extraitpartegale.htm>

http://www.med.univ-rennes1.fr/sisrai/art/orientations_et_politiques1.html

Être Parent en « Déficience Intellectuelle » ?

http://www.sciencedirect.com/science?_ob=ArticleURL&_udi=B75DM-4BYC0VP-8&_user=10&_rdoc=1&_fmt=&_orig=search&_sort=d&_docanchor=&_view=c&_searchStrId=1163543694&_rerunOrigin=google&_acct=C000050221&_version=1&_urlVersion=0&_userid=10&md5=d1c5616642eaaba52afdf7ba0f3e0bba

Déjudiciarisation en « Déficience intellectuelle »

http://www.rfdi.org/files/MERCIER_v15_0.PDF

<http://www.interteddi.ca/programme-de-recherche/nouvelle-normativite-sociale-deficience-intellectuelle-systeme-penal>

- 30 -

Sources

Claude Carrier (Responsable Communication, Promotion, Activités Socio-Communautaires)

Marcel Blais (Responsable aux Dossiers)

MPD'A Dr'ville, ce 13 janvier 2010.

(a) : Le Mouvement autorise, pour les Fins d'Activités publiques, la Commission des Institutions à reproduire, partiellement ou en entier, le présent Document !

UN ORGANISME DE



MOUVEMENT DES PERSONNES D'ABORD DE DRUMMONDVILLE

255, rue Brock, local 433, Drummondville, Québec J2C 1M5 Tél.: 819-478-3899 Télécopie: 819-478-7533

Internet: <http://www.mpd-a-drummond.qc.ca> courriel : mpda@mpda-drummond.qc.ca

